

# Constitution / SCI / LA METISSE

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

13 mai 2024

Annonce n°2024/05/9

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA METISSE

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 10.000,00 €

Siège social : 66, les Hauts de Saint-François - 97118 SAINT-FRANÇOIS

Objet : - l'acquisition, l'administration, l'attribution, la gestion par location ou autrement, la mise à disposition gratuite au profit des associés de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers,

- toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée : 99 ans

Gérance : Mr Frédéric BRAUD demeurant 2, Lotissement Saint Sulpice - 97180 SAINTE-ANNE,

Apports en numéraire : 10.000,00 € - Apports en nature : néant

Cession de parts : les cessions de parts sociales entre un associé et toute personne morale qu'il contrôle, dont il est le ou l'un des représentants légaux ou dont il est associé majoritaire, sont libres.

Les parts sociales ne peuvent être cédées à d'autres personnes, y compris à un autre associé, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. Immatriculation : R.C.S. : POINTE-A-PITRE